Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 02 JUIL. 2026
ID : 031-263101396-20260629-CCAS2026021-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'administration du lundi 29 juin 2026

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 29 juin 2026, à la Mairie de Bessières (29 Place du Souvenir, 31660 Bessières), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.
Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 16 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, membres élus.

Madame LAGRANGE Simone, Monsieur LEBBÉ Claude, Madame Jacqueline NICAISE, Madame Valérie SIEZENIS, Madame Brigitte POLITOWICZ - membres nommés.

Pouvoir :

Monsieur Eddy QUEMET pouvoir à Monsieur Fabrice MANSUY
Monsieur Frédéric BONNAFOUS pouvoir à Brigitte POLITOWICZ
Monsieur Jean-Charles CONTE pouvoir à Christine BONNET

Absents :

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 8
- Nombre d'administrateurs représentés : 3

Secrétaire de séance : Madame Christine BONNET

2026-021 : C.C.A.S : FINANCES – Affectation du résultat de l'exercice 2025

Rapporteur : Monsieur le Président

ADOPTE				
Votants : 11	Abstentions : 0	Exprimés : 11	Pour : 11	Contre : 0

Monsieur le Président présente le tableau de calcul ci-dessous pour établir une affectation anticipée des résultats 2025.

Il est proposé au Conseil d'administration de ne pas réaliser d'affectation de résultats et de reporter les résultats comme suit :

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 02 JUIL. 2026
ID : 031-263101396-20260629-CCAS2026021-DE

EXERCICE 2025 CCAS

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 378,52 €
D002 du Compte administratif si déficit	- 31 344,06 €
R002 du Compte administratif si excédent	
Résultat à affecter	**- 20 965,54 €**
Solde d'exécution d'investissement 2025	8 852,23 €
D001 Déficit reporté	- 2 764,51 €
R001 Excédent reporté	- €
EXCEDENT REPORTE 2025	**6 087,72 €**
Solde des restes à réaliser dépenses	- €
Solde des restes à réaliser recettes	- €
Excédent de Financement	6 087,72 €
AFFECTATION	*- 20 965,54 €*
Affectation au R1068 Recette d'investissement	**- €**
Report en fonctionnement D002	**- 20 965,54 €**

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2025 anticipée telle que présentée ci-dessus au budget principal du Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Le Président,
Cédric MAUREL

C.C.A.S. DE BESSIERES
HAUTE GARONNE